

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Arrêté du 12 JUIN 2012

**approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts
d'une association reconnue d'utilité publique**

NOR : INTD1203358A

Le ministre de l'intérieur,

Sur le rapport du directeur des libertés publiques et des affaires juridiques,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association et le décret du 16 août 1901 modifié pris pour l'exécution de cette loi, notamment son article 13-1 ;

Vu le décret du 17 mai 1996 qui a reconnu comme établissement d'utilité publique, sous le nom de « Vétérinaires sans frontières » l'association dite « Vétérinaires sans Frontières - Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (VSF-CICDA) », dont le siège est à Lyon (69), et l'arrêté du 26 juillet 2005 qui a approuvé en dernier lieu la modification de ses statuts, ensemble ces statuts ;

Vu, en date du 13 juin 2009, la délibération de l'assemblée générale de l'association ;

Vu, en date du 22 septembre 2011, l'avis du ministre affaires étrangères et européennes ;

Vu, en date du 24 août 2011, la demande d'avis au ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité, de l'aménagement du territoire ;

Vu les nouveaux statuts proposés ;

Vu les pièces établissant la situation financière de l'association ;

Vu les autres pièces du dossier ;

Conformément à l'avis du Conseil d'Etat (section de l'intérieur),

Arrête :

Article 1^{er}

L'association dite « Vétérinaires sans Frontières - Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (VSF-CICDA) », dont le siège est à Lyon (69), et qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 16 mai 1996, s'intitule désormais « Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF) » et est régie par les statuts annexés au présent arrêté.

Article 2

Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 JUIN 2012

Pour le ministre et par délégation,
le chef du Bureau des Associations
et Fondations

Patrick AUDEBERT



POUR AMPLIATION

L'adjoint au chef du bureau
des Associations et Fondations

Laurent BARRAUD